

LA VOIX DES USAGERS



FÉDÉRATION NATIONALE
DES ASSOCIATIONS D'USAGERS DES TRANSPORTS

“

Porter la voix des usagers pour faciliter leur mobilité quotidienne

Alors que leurs besoins de déplacement augmentent, les Français ont de fortes attentes vis-à-vis du secteur de la mobilité. Or, son organisation reste perfectible pour limiter la congestion, améliorer les conditions de sécurité, réduire la dépendance pétrolière, assurer des financements pérennes, préserver l'environnement et la santé de tous... autant d'objectifs qui constituent la mission des 160 associations membres de la FNAUT.

Fondé sur des observations de terrain et l'écoute quotidienne des usagers, notre travail est nourri d'analyses de fond, d'expertises et d'échanges d'idées. C'est cette approche rationnelle et toujours indépendante qui fait notre crédibilité dans le monde institutionnel et médiatique.

Cette présentation vous expose nos missions, notre réseau territorial et nos méthodes de travail pour démultiplier notre présence et porter au mieux la voix des usagers.

Je souhaite qu'elle vous rende plus proches de nous. ”



Bruno Gazeau
Président de la FNAUT

LES MISSIONS ET

La FNAUT est une association de consommateurs d'usagers implantées dans

LA FNAUT : UNE DOUBLE VOCATION

> DÉFENDRE LES USAGERS EN TRAITANT LES LITIGES

La FNAUT informe les usagers sur leurs droits et les guide dans leurs démarches. Elle les accompagne dans les éventuelles saisines du Médiateur de la SNCF, du Médiateur de la RATP et du Médiateur Tourisme et Voyage.

> REPRÉSENTER LES USAGERS DE LA MOBILITÉ

La FNAUT porte la parole de tous les usagers quel que soit le mode : bus, tramway, métro, car, train, bateau, avion, modes doux et alternatifs (marche, vélo, covoiturage, autopartage...), auprès des pouvoirs publics français et européens et des instances officielles de la consommation et du transport.



ASSOCIATION
DE CONSOMMATEURS



PORTE-
PAROLE



RÉFÉRENT
DES MÉDIAS



ANALYSE
ET EXPERTISE



REPRÉSENTATION
RÉGIONALE

UNE QUESTION, UNE INFORMATION ?

Une question sur la FNAUT ?

✉ contact@fnaut.fr ☎ 01 43 35 02 83



Fabrice Michel

Responsable de la communication
et des relations presse



Lucy Trouillard

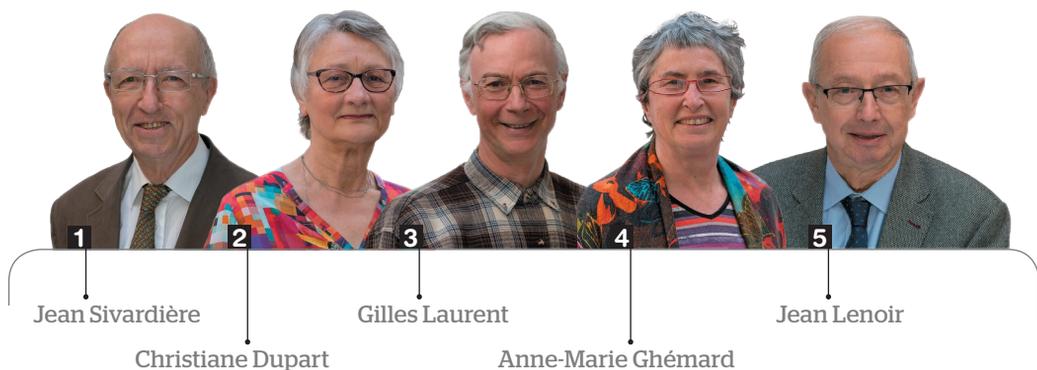
Secrétaire administrative

L'ORGANISATION

agrée par l'État. Elle réunit 160 associations
toutes les régions françaises.

UNE GOUVERNANCE COLLÉGIALE

La FNAUT est présidée par Bruno Gazeau. Il est entouré de 5 vice-présidents.



Le pilotage de la FNAUT est assuré par un **Bureau national** qui se réunit mensuellement. Trois fois par an, le **Conseil national** siège et définit les orientations stratégiques de la Fédération.

Les **féderations régionales** représentent les usagers à l'échelle des nouvelles régions. Leurs représentants portent leur parole auprès des institutionnels et des médias régionaux et locaux (presse audiovisuelle et presse écrite).

NOTRE ÉQUIPE EST À VOTRE SERVICE

Besoin d'un conseil sur un litige?

✉ mediation@fnaut.fr ☎ 0892 700 332

(lundi-mercredi : 10h-13h et 14h-17h / jeudi-vendredi : 10h-13h)



Marc Debrincat
Responsable du service juridique



Anne-Sophie Trcera
Juriste chargée
du traitement des litiges



AU PLUS PRÈS LA FNAUT S'ENGAGE

Pour comprendre les spécificités locales et la FNAUT adapte progressivement son
En 2016, les FNAUT Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-ont été officiellement créées. D'autres créations ou



CHRISTIANE DUPART

01 Présidente de la FNAUT Hauts-de-France

“Notre mot d'ordre: les trains du quotidien!!!
Suppressions de trains, retards à répétition, trains saturés...
Nous nous mobilisons pour que l'amélioration du transport
quotidien dépasse les mots. Les actifs méritent d'arriver à l'heure
au travail, et les trains régionaux doivent être fiables et confortables.

Nous militons pour que les trains Intercités continuent à desservir les villes moyennes et par là même à désenclaver les zones rurales. Leur fonction est essentielle pour l'aménagement du territoire des Hauts-de-France et le maintien des emplois dans notre région.”



DANIEL GREBOUVAL

02 Président de la FNAUT Normandie

“En Normandie, la FNAUT est un acteur bien identifié.
Par exemple, notre rôle d'accompagnement des élus régionaux
pour choisir le futur matériel roulant le plus adapté aux
demandes des usagers des trains Intercités: plus de capacité,
plus de confort. Aujourd'hui, nous sommes très attentifs à ce

que le nouveau territoire normand soit respecté dans la diversité de ses besoins de mobilité. S'il est légitime de renforcer la desserte de la Vallée de la Seine, ce ne doit pas être au détriment des territoires ruraux de l'Ouest. La région prenant en charge la gouvernance de la totalité des trains Intercités et les déficits afférents, la FNAUT s'inquiète d'une recherche d'économies qui conduirait au transfert d'une partie des dessertes ferroviaires vers la route.”



FABRICE EYMON

03 Président de la FNAUT Pays de la Loire

“Après 18 années d'actions auprès des collectivités et de
la SNCF pour relier la Bretagne au Val de Loire, la Virgule de Sablé-
sur-Sarthe va permettre des liaisons ferrées directes entre Nantes,
Angers, Sablé-sur-Sarthe, Laval et Rennes. Outre la réduction du
temps de parcours presque de moitié, les usagers des TER circuleront

pour la première fois en France sur une ligne LGV, avec une tarification régionale. Avec l'appui des juristes de la FNAUT nationale, nous menons aussi des contentieux pour éviter des retranchements ferroviaires qui fragiliseraient le transport ferré de voyageurs et de marchandises. Après plus de 30 ans de demande, nous avons obtenu en 2001, malgré les réserves de la SNCF, l'ouverture à l'année du service voyageurs sur la ligne Nantes - Pornic. De même, nous militons pour le développement de l'offre ferroviaire sur l'axe interrégional La Roche-sur-Yon - Bressuire - Thouars - Saumur.”



DU TERRITOIRE, DANS LES RÉGIONS

*représenter au mieux les revendications des usagers,
organisation au nouveau découpage des régions.
Comté, Grand Est, Hauts-de-France et Nouvelle-Aquitaine
regroupements de FNAUT régionales sont en projet.*



MARC PELISSIER

04 Président de la FNAUT Île-de-France

“ Notre action la plus emblématique commence en 2008 avec une pétition signée en gare et sur les réseaux sociaux et largement relayée par les médias. Elle demande des rames plus capacitaires sur le RER A. Résultat : un investissement de 130 rames à deux niveaux qui ont été livrées jusqu'au printemps 2017.

Nous continuons à tenir notre rôle au sein du comité des partenaires du STIF et réfléchissons ensemble au futur matériel pour le RER B. Au-delà du ferroviaire, nous accompagnons la région sur la restructuration du réseau de bus parisien dans le cadre du Grand Paris des Bus. Nous demandons aussi l'amélioration du confort à bord (plus de places assises, système de ventilation réfrigérée...) ”

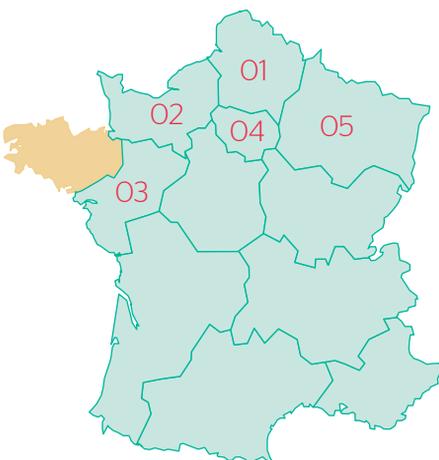


FRANÇOIS GIORDANI

05 Président de la FNAUT Grand Est

“ Notre région est en connexion avec quatre pays (Belgique, Luxembourg, Allemagne et Suisse) et trois régions françaises (Hauts-de-France, Île-de-France et Bourgogne-Franche-Comté). Nous militons donc pour l'optimisation des dessertes internes

à la région à la fois entre les grands pôles urbains et vers les zones d'habitat dispersé, mais aussi pour la création et le développement de liaisons transfrontalières et interrégionales pour faciliter l'accès à l'emploi ou au lieu de formation et valoriser le patrimoine touristique. Nous agissons pour que les autorités organisatrices de la mobilité travaillent ensemble pour plus de cohérence et de lisibilité horaire et tarifaire, notamment sur le territoire des grandes intercommunalités. La FNAUT Grand Est, toute jeune fédération, avec aujourd'hui ses 32 associations, multiplie ses actions pour améliorer l'accessibilité au transport, l'augmentation des amplitudes de desserte, l'information des usagers - notamment salariés - sur leur droit au transport (par exemple, prise en charge par l'employeur de leur trajet domicile - travail à hauteur de 50 %). Elle veille à la bonne information des voyageurs avant et pendant leur trajet. ”



■ En cours de création



AU PLUS PRÈS LA FNAUT S'ENGAGE



JEAN-FRANÇOIS HOGU

06 Président de la FNAUT Centre-Val de Loire

« Notre objectif est double : soutenir la mobilité de proximité et l'activité économique de la région. Nous sommes fiers d'avoir obtenu la décision de réouverture de deux lignes ferroviaires (Chartres - Voves et Orléans - Châteauneuf-sur-Loire). Nous militons actuellement contre la transformation de la RN154 (Dreux - Chartres - Courtenay) en une autoroute privée, ce qui augmenterait l'emprise de la route sur l'espace agricole, serait une entrave au respect de la biodiversité, et encouragerait une mobilité individuelle en contradiction avec la réouverture d'une ligne ferroviaire au tracé parallèle (Chartres - Orléans). Nous soutenons aussi la remise en état des lignes de fret capillaires indispensables à l'activité industrielle et agricole dans le cadre du maintien de l'emploi dans la région. »



CHRISTIAN BROUCARET

07 Président de la FNAUT Nouvelle-Aquitaine

« La FNAUT régionale Nouvelle-Aquitaine réunit toutes les associations du nouveau périmètre géographique dans le respect de leurs prérogatives locales. Elle est fière d'avoir fait entendre la voix des usagers au même niveau que la métropole bordelaise et la région dans le cadre du projet LGV Bordeaux - Paris en obtenant 18,5 A/R quotidiens alors que le projet initial n'en comportait que 10. Localement, nous avons obtenu la réouverture de la ligne entre Oloron et Bedous, préalable indispensable à la desserte de Canfranc en Espagne. En 2016, Bordeaux Métropole a, sur notre proposition, renforcé le service sur les portions de lignes de tramway les plus fréquentées. »



CHRISTIAN PERROT

08 Président de la FNAUT Occitanie

« Notre priorité, c'est de devenir le partenaire de la région pour la mise en œuvre des conclusions des États généraux du Rail et de l'Intermodalité de 2016. En ce qui concerne le fret, nous soutenons la transformation de la liaison Montpellier - Perpignan en une ligne TGV mixte qui sera un maillon essentiel de la liaison Transeurope nord - sud et permettra de désenclaver le port de Barcelone. À Béziers, nous militons pour une gare plus accessible, multimodale et mieux dimensionnée par rapport au nombre de voyageurs. Au-delà du rétablissement des trains de nuit, notre association plaide pour que l'utilisateur transfrontalier bénéficie d'une information et d'un transport mieux coordonnés entre l'Occitanie et la Généralité de Catalogne. Enfin, nous veillons à ce que l'harmonisation de la tarification au niveau de la région valorise, en toute équité, le service de mobilité en Occitanie. »



DU TERRITOIRE, DANS LES RÉGIONS



CÉDRIC JOURNEAU

09 Président de la FNAUT Bourgogne-Franche-Comté

« Notre FNAUT est un acteur reconnu dans la région. Depuis 20 ans, elle plaide tant pour le maintien des lignes du Morvan (outil d'attractivité touristique) que pour le développement du transport urbain (arrivée du tram à Dijon). Par ailleurs, elle contribue, aux côtés de la région et de la SNCF, à la future convention TER, notamment sur les sujets de sécurité, de distribution commerciale, de productivité et de desserte fine sur l'ensemble du territoire. Plus largement, nous travaillons avec les régions et l'association Régions de France pour lisser les inégalités tarifaires entre les territoires et entre les modes : en Bourgogne-Franche-Comté, l'abonnement mensuel est deux fois supérieur au Pass Navigo. Nous craignons que cela ne freine le report modal. »



GABRIEL EXBRAYAT

10 Président de la FNAUT Auvergne-Rhône-Alpes

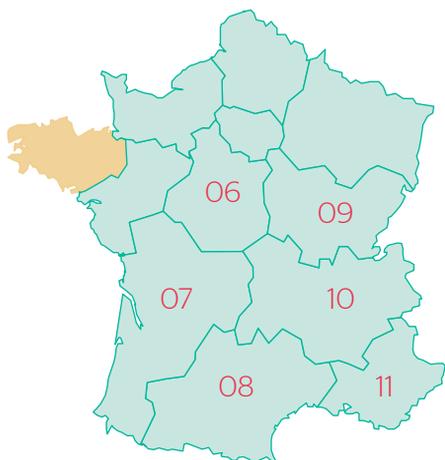
« Pour moi, le rôle de la FNAUT régionale est double : faciliter les trajets quotidiens des voyageurs et proposer aux donneurs d'ordres des aménagements dans la conception du réseau. Le trafic ferroviaire en Rhône-Alpes est confronté à des phénomènes de saturation. Qu'il s'agisse du nœud ferroviaire lyonnais (CFAL) ou du projet de tunnel vers l'Italie (Transalpine), ces solutions engagent des investissements lourds. De plus, la complémentarité de ces chantiers est avérée et impose la prise en compte de cette particularité par les différents organismes compétents. Par ailleurs, notre région transfrontalière doit engager une amélioration rapide des relations internationales tant vers la Suisse que l'Italie, notamment par l'axe du Sillon alpin via Grenoble. »



PHILIPPE CRETIN

11 Président de la FNAUT Provence-Alpes-Côte d'Azur

« PACA est la 3^e région française pour sa densité de population, ce qui implique des besoins importants en termes de dessertes régionale et urbaine. Pour nous, trois dossiers prioritaires. D'abord, la création d'une ligne nouvelle de Marseille à Nice, seule solution pour désengorger le littoral et libérer des sillons pour les trains du quotidien. Pour la liaison Bordeaux - Nice, nous militons pour que le changement de train se fasse en gare de Toulouse plutôt qu'à Marseille. Pour des questions de capacité, nous défendons la nécessité d'un tramway à Toulon plutôt qu'un BHNS. »



■ En cours de création

DÉFENDRE LES DE MO

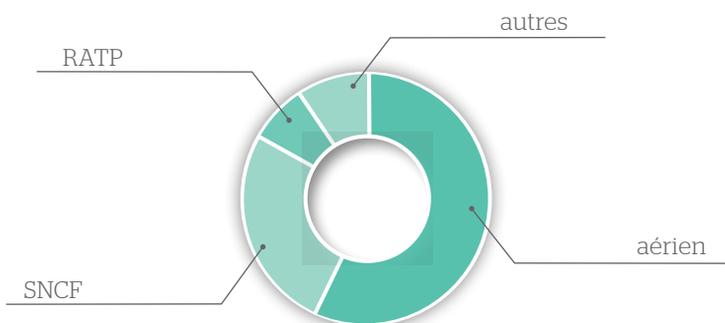
*La FNAUT est une association
Un agrément d'une durée de 5 ans lui est accordé*



TRAITER LES LITIGES DES USAGERS DE LA MOBILITÉ COLLECTIVE

La FNAUT traite les litiges des voyageurs qui la contactent lorsqu'ils rencontrent des difficultés lors d'un voyage dans un transport collectif. Chaque année, le service juridique de la FNAUT **traite près de 800 litiges** dont la majorité concerne des dossiers de transport aérien.

Répartition des types de transports
dans les dossiers de litiges reçus par la FNAUT en 2016



Le service juridique de la FNAUT **informe les usagers** sur les différents domaines du droit des transports, **les guide dans leurs démarches** en leur indiquant les procédures de réclamation qu'ils peuvent mettre en œuvre, notamment la médiation.



Les voyageurs qui le souhaitent peuvent bénéficier d'une **prise en charge de leur dossier**, qui nécessite une adhésion à la FNAUT et le règlement de frais de dossier.

Le service juridique de la FNAUT exerce alors les actions en leur nom afin de **faire appliquer le droit** auprès de l'entreprise de transport ou du médiateur compétent. En 2016, 67 % des dossiers pris en charge par la FNAUT ont pu aboutir à une solution en faveur du voyageur.

CONSOMMATEURS BILITÉ

*de consommateurs agréée.
par les ministères de l'Économie et de la Justice.*

REPRÉSENTER LES USAGERS DANS LES INSTANCES OFFICIELLES

Au-delà des contacts individuels avec les voyageurs dans le cas de réclamations, la FNAUT représente l'usager de transport dans de nombreuses instances officielles compétentes dans les domaines des transports, de l'environnement et de la consommation, notamment le Haut Comité de la qualité de service dans les transports, le Conseil national de la consommation...



Anne-Sophie Trcera, juriste chargée du traitement des litiges, s'exprimant dans l'émission Consomag.

Un certain nombre d'**associations de la FNAUT** participent à des **comités tripartites de certification de services de transport** sous l'égide d'AFNOR Certification.

La FNAUT s'efforce de **faire connaître son rôle au service des consommateurs** : elle est souvent citée dans les médias (*Le Monde*, *Le Particulier*) à propos de l'information des voyageurs, de la tarification, des droits des voyageurs et des litiges.

Le service juridique a réalisé plusieurs **émissions de télévision**, comme Consomag avec l'Institut national de la consommation. Les sujets traités concernaient l'indemnisation en cas de retard de train, les droits des passagers par autocar, les taxis et les VTC.

67 % des dossiers traités par la FNAUT ont abouti à une solution en faveur de l'usager.

(chiffres 2016)

PORTER LA VOIX DES U

*La FNAUT occupe une place cardinale dans
Elle y exprime ses positions sur la défense du rail, la libéralisation
la densification urbaine, le péage urbain, la fiscalité*



UN LIEN PERMANENT AVEC LES DÉCIDEURS PUBLICS ET PRIVÉS

Reconnue pour son indépendance, ses expertises et son approche rationnelle, la FNAUT est très sollicitée par les pouvoirs publics. Elle est attentive à entretenir un dialogue régulier avec les décideurs publics et privés, ce qui lui permet d'apprendre, de comprendre et de bien mesurer la complexité des situations. Elle siège dans les instances officielles du transport, notamment :

> DES HAUTS COMITÉS

AFNOR Certification, Comité de marque NF service transport, Haut Comité de la qualité de service dans les transports, Haut Comité du système de transport ferroviaire...

> DES COMITÉS THÉMATIQUES

Comité d'orientation de l'Agence française pour l'information multimodale et la billettique, Comité de suivi de la sécurité ferroviaire, Comité des usagers du réseau routier national, Commission administrative de l'aviation civile, Commission d'immatriculation des agences de voyages, Commission nationale d'évaluation de la sécurité dans les transports guidés, Conseil national de la sécurité routière...

> DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Cerema, RATP, RTM, SNCF Mobilités...

> DES INSTANCES À VOCATION LOCALE

Comité de pilotage de la LGV Est, Comité de pilotage de la LGV Rhin-Rhône, Comité de suivi du TGV SEA, Commission stratégique sur l'avenir d'Orly...



DES ACTIONS D'INFLUENCE QUI PORTENT

Par ses actions auprès des pouvoirs publics et des acteurs de la mobilité, **la FNAUT infléchit les décisions qui lui semblent contraires à l'intérêt des usagers.**

Elle a notamment obtenu l'annulation de la DUP de la LGV Poitiers - Limoges par le Conseil d'État dont elle contestait la pertinence et les modalités de financement.

Au niveau national, elle a agi pour que la SNCF modifie son dispositif d'échange et d'annulation des billets afin que les voyageurs ne soient pas pénalisés financièrement lorsque les trains ne sont pas complets.

SAGERS DE LA MOBILITÉ

*le débat public sur les questions de mobilité.
du TER, le service prévisible, le prix des carburants,
environnementale et les droits des voyageurs.*

EN RÉACTION À L'ACTUALITÉ, DES PRISES DE POSITION ET DES AUDITIONS

La FNAUT est un acteur respecté au sein du débat public. Ses positions sont écoutées et elle est sollicitée pour des auditions fréquentes ou des entretiens avec :

- > le cabinet du Premier ministre
- > le ministère des Transports (ministre, conseillers techniques, membres de la DGITM...)
- > le ministère de l'Économie et la DGCCRF
- > les corps d'inspection (finances, développement durable...)
- > les commissions parlementaires (Commission des transports et du tourisme [TRAN] du Parlement européen, Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale, Groupe de travail Mobilités et Transports du Sénat...)
- > l'ARAFER
- > le Médiateur Tourisme et Voyage
- > des associations d'élus (Régions de France, GART...), des présidents de régions, de métropoles et d'agglomérations, le STIF pour l'Île-de-France...
- > des think tanks (Terra Nova, Institut Montaigne, TDIE...) et autres institutions (comme le CESE)



LEURS FRUITS

La FNAUT investit aussi le champ de questions sociétales plus larges :
elle contribue à la lutte contre le harcèlement sexiste des femmes dans les transports, notamment sur la base d'un questionnaire et d'une étude qui ont reçu un écho favorable dans le débat public.



DES ÉVÉNEMENTS POUR RASSEMBLER ET CAPTER L'ATTENTION

La FNAUT a largement contribué aux États généraux de la Mobilité durable aux côtés de la FNTV, du GART, de Régions de France, de TDIE et de l'UTP.

Initiée en juin 2016, cette démarche de consultation de toutes les parties prenantes de la mobilité **s'est construite en itinérance lors de réunions régionales** sur la base des contributions émanant d'un questionnaire en ligne. En mars 2017 a été révélé un document commun pour sensibiliser les candidats à l'élection présidentielle au transport public et à la mobilité durable.

En septembre 2016, elle a interpellé l'État sur la mobilité ferroviaire en rédigeant un **Manifeste des usagers pour le renouveau de la mobilité ferroviaire**. Cette initiative a été renforcée par **le colloque Rail 2020** et le **cycle de conférences** organisé par la FNAUT et Mobilettre sur l'avenir du transport ferroviaire avec les personnalités du secteur (secrétaire d'État, entreprises ferroviaires...). Un an avant l'élection présidentielle, l'objectif était d'interpeller les candidats pour susciter une prise de conscience sur l'urgence d'un véritable redressement industriel du rail.



Guillaume Pepy, président de la SNCF, et Gilles Dansart, rédacteur en chef de Mobilettre, lors du débat sur l'économie numérique et la mobilité du cycle Rail 2020 (novembre 2016).



Anne-Marie Ghémard représentant la FNAUT lors des États généraux de la Mobilité durable, ici à Nantes (décembre 2016).

LA FNAUT ET L'EUROPE

La FNAUT préside la **Fédération européenne des voyageurs (FEV)** en la personne de Michel Quidort. Anne-Marie Ghémard, vice-présidente de la FNAUT, **siège à l'association Transport & Environnement**, ce qui permet **un lien permanent avec la Commission européenne**. La FNAUT répond à toutes les enquêtes de la Commission européenne.





Chaque année paire, la FNAUT organise son congrès qui réunit environ 200 personnes. En 2016, l'édition de Strasbourg, coorganisée par l'association ASTUS et la FNAUT, avait une forte dimension européenne. Au-delà des présentations des politiques locales de mobilité par Roland Ries, maire de Strasbourg, Robert Herrmann, président de l'Eurométropole de Strasbourg, et Philippe Richert, président de la région Grand Est, un débat a particulièrement porté sur la politique européenne de mobilité. Les congressistes ont souligné la contradiction entre les engagements de la COP 21 et la politique du gouvernement français sur la priorité donnée à la route.

Parallèlement, la FNAUT intervient chaque année dans une vingtaine de colloques et débats, à l'invitation d'associations (ATEC ITS France, Ingénieurs et Scientifiques de France, Avenir Transports, FNTV, Régions de France, Rencontres parlementaires...).



Bruno Gazeau demandant le retour du taux de TVA à 5,5 % lors du Grand Débat Transport lié aux élections présidentielles (mars 2017).

200 personnes au congrès FNAUT 2016

LES SUJETS DE PRÉDILECTION >

- les **questions ferroviaires**
(bilan de la réforme ferroviaire, avenir du TER, gares, trains Intercités, modernisation du réseau classique...)
- les **gares routières**
- la **biodiversité et les infrastructures**
- la **politique des prix de la SNCF**
- les **questions de sécurité et de santé publique**
- le **financement...**

UNE EMPREINTE

La FNAUT prend la parole régulièrement (près de 50 en réagissant sur des sujets d'actualité, en proposant



Avec près de 500 retombées médiatiques par an, la FNAUT apparaît comme l'interlocuteur naturel des journalistes qui cherchent le point de vue de l'utilisateur sur des sujets d'ampleur nationale ou régionale. Les chaînes du numérique (LCI, BFM, CNews) ont notamment pris l'habitude de solliciter la FNAUT, tout comme les radios nationales (France Inter, franceinfo, RTL, RMC) ou régionales (France bleu, Sud Radio...). Les grandes chaînes sont plus imprévisibles (sujets différés ou supprimés), mais France 3 a traité la question des femmes dans le transport et celle des droits des voyageurs aériens. TF1, France 2 et M6 ont largement repris la question des portiques et de la tarification.



La presse professionnelle et la presse économique quotidienne (*Le Monde, Les Échos...*) sont fidèles et suivent attentivement les communiqués. Elles sollicitent la FNAUT pour recueillir les positions des usagers.

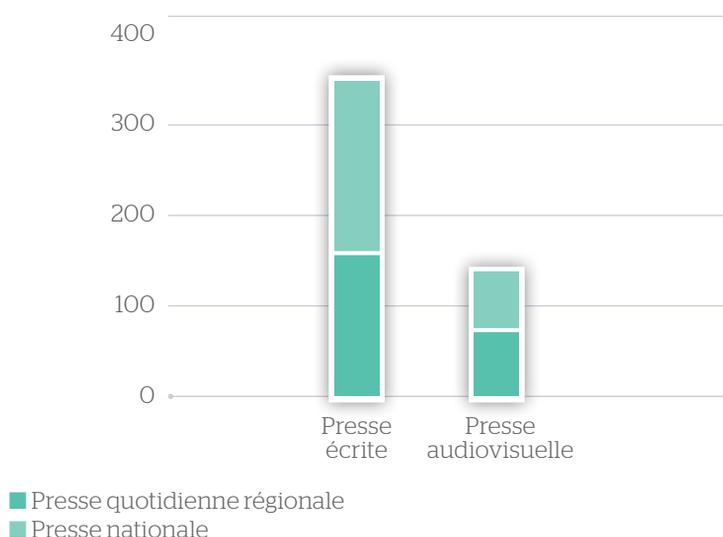


Des revues mensuelles ont cité la FNAUT dans le cadre de dossiers thématiques sur le transport.



Bruno Gazeau, président de la FNAUT, invité de BFMTV pour parler des mesures de sécurité mises en place dans les lieux publics (1^{er} octobre 2016).

Répartition des retombées médiatiques par type de presse en 2016

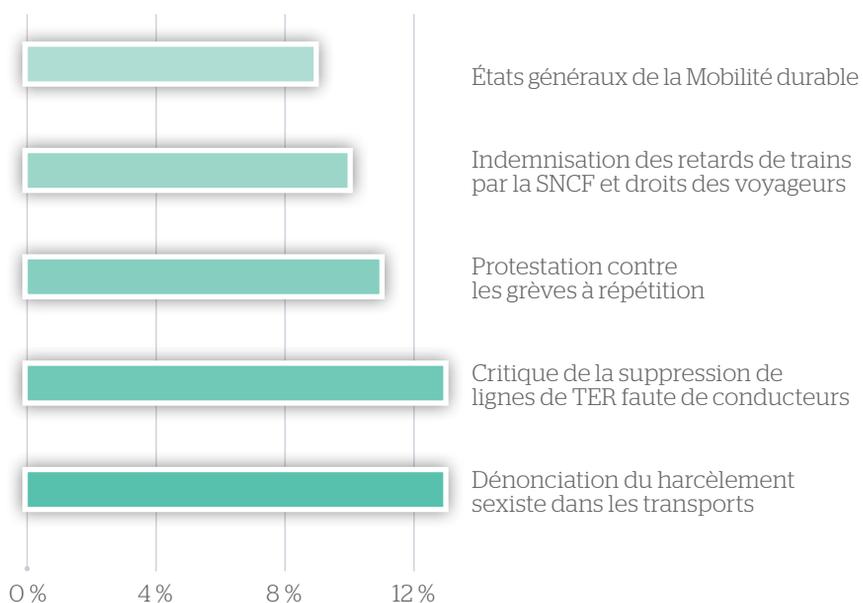


MÉDIATIQUE FORTE

communiqués annuels). Elle anime le débat médiatique des initiatives ou en présentant les résultats de ses études.



Les 5 sujets les plus repris par les médias en 2016



La FNAUT a une vision à 360° des questions de mobilité.

Les médias relaient en priorité les préoccupations quotidiennes des Français, notamment lorsqu'il s'agit de la mobilité domicile - travail et du transport ferroviaire. Ce fut le cas de la réaction de la FNAUT sur les nouveaux tarifs de la SNCF, les portiques anti-fraude, les conditions d'échange des billets, et la réforme des Intercités. Les questions sociétales rencontrent également un écho favorable, et l'étude qui dénonce le harcèlement sexiste dans les transports a suscité plus d'une trentaine de retombées médiatiques tant dans la presse régionale que dans la presse nationale. Les positions prises par la FNAUT sur des sujets liés au débat public national ou régional sont aussi attendues par les médias. Ainsi, la position sur le référendum de Notre-Dame-des-Landes a été considérablement relayée.

COMMENTER L'ACTUALITÉ DE

*Le bulletin mensuel de la FNAUT relaie ses positions et ses
et des médias. La fédération est en veille quotidienne sur*



FNAUT INFOS: UNE RÉFÉRENCE DANS LE SECTEUR DE LA MOBILITÉ

*Le bulletin FNAUT Infos s'est imposé comme une source
d'information pour les associations, les exploitants de transport
public, la presse, l'administration et les décideurs politiques
responsables des transports.*

LE MENSUEL

comporte notamment

- > un **éditorial** commentant l'actualité des transports
- > un **dossier** sur les transports collectifs, les modes non motorisés, les grandes infrastructures, la politique générale des transports, les autorités organisatrices, l'urbanisme ou l'aménagement du territoire
- > des **rubriques régulières** sur la sécurité routière, les modes doux, l'accessibilité, le stationnement...
- > un **panorama** des propositions et des interventions de la FNAUT et des associations membres



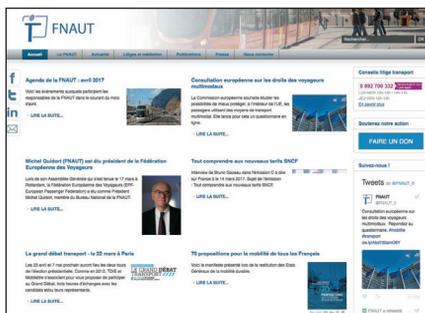
ET ANALYSER LA MOBILITÉ

*analyses de fond auprès du grand public, des collectivités
l'actualité du transport qu'elle commente via ses outils digitaux.*

UNE COMMUNICATION DIGITALE EN DÉVELOPPEMENT

UN SITE

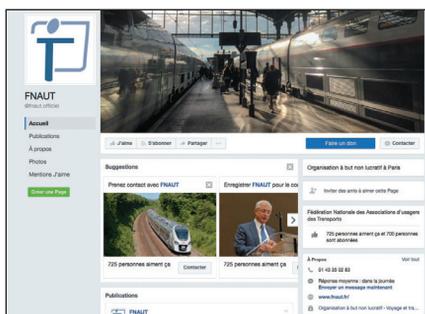
Le site www.fnaut.fr présente la FNAUT et ses associations au grand public, aux collectivités et à la presse. Il conseille les usagers confrontés à des litiges et les oriente vers les services des juristes de la FNAUT. Il est régulièrement alimenté par l'actualité, les évènements, les communiqués, les conférences de presse et les études.



DES RÉSEAUX SOCIAUX

En complément du site Internet, les pages [Twitter](#), [Facebook](#), [LinkedIn](#) et la newsletter entretiennent les relations avec les communautés qui suivent l'actualité de la FNAUT et des usagers (retards de trains, travaux, perturbations...).

Les réseaux sociaux sont également utilisés pour des actions ponctuelles telles que la pétition nationale « Nos trains sont en danger : tirons le signal d'alarme ! » qui a recueilli 10 000 signatures avant d'être transmise au président de la République.



LA FNAUT ET SES

*Neuf réseaux d'experts sont particulièrement actifs auprès
ils proposent des prises de position, des actions
Ils ont aussi vocation à prendre la parole dans les colloques*



RÉSEAU TER



“Le travail du réseau TER a permis d'élaborer une vision nationale des problématiques TER. Les compétences et les échanges d'informations dans le réseau profitent à l'ensemble des fédérations régionales. Le réseau TER a adopté une position commune sur les modalités des comités de ligne. Nous préparons une prise de parole auprès des médias sur la situation des TER en France.”

[Christian Broucaret](#)

RÉSEAU FRET



“Le réseau fret défend la situation du fret ferroviaire et demande la séparation franche des branches Réseau et Mobilités de la SNCF pour disposer de sillons robustes. Il plaide aussi pour le développement des autoroutes ferroviaires et du réseau capillaire fret associé aux entreprises.”

[Philippe Cretin](#)

RÉSEAU ENVIRONNEMENT



“Le réseau environnement étudie l'impact des transports sur l'environnement (changement climatique, pollution, accidents, santé...). Il compare les différents modes en évaluant et chiffrant le coût des externalités et les effets des politiques françaises et européennes. Il assure une veille active et alerte sur les évolutions négatives ou les nouveaux problèmes. Il préconise des solutions durables.”

[Anne-Marie Ghémard](#)

RÉSEAU INTERCITÉS ET AUTO/TRAIN



“Le réseau étudie et propose au Bureau national pour validation ce que doivent être les services Intercités et auto/train dans toutes leurs composantes : itinéraires concernés, infrastructures nécessaires, consistance des services, caractéristiques du matériel, politique de commercialisation... Le réseau appuie les responsables régionaux et nationaux pour défendre ses positions auprès des élus, des instances concernées par les transports et la SNCF.”

[Jean Lenoir](#)



RÉSEAU AÉRIEN

En cours d'installation.



RÉSEAU NUMÉRIQUE

En cours d'installation.



RÉSEAU D'EXPERTS

du Bureau. Référents dans leurs domaines de prédilection, d'influence ou la réalisation d'études spécifiques. ou répondre à la presse sur leurs sujets d'expertise.

RÉSEAU AUTOCAR - EUROPE



“La récente ouverture du transport par autocar en services librement organisés (SLO) est venue à la fois compenser un déficit de liaisons ferroviaires (en particulier entre villes petites et moyennes) mais aussi menacer le futur du transport ferré national et régional. Ce sont deux des thématiques que le réseau autocar se propose de suivre, avec les sujets non moins préoccupants des gares routières et des droits des voyageurs.”

Michel Quidort

RÉSEAU MOBILITÉ URBAINE



“Le réseau mobilité urbaine a pour but de faciliter les échanges d'idées, d'élaborer les positions de la fédération pour l'amélioration des déplacements urbains, depuis les villes moyennes jusqu'aux métropoles et ce quel que soit le mode : marche à pied, deux-roues, transports collectifs, taxis et nouveaux usages de la voiture particulière. Une attention particulière est portée sur la communication digitale, les coûts économiques et sociaux de la mobilité et la tarification des systèmes.”

Alain Richner

RÉSEAU LGV-TGV



“Le réseau LGV-TGV analyse divers aspects de la grande vitesse : fréquences des dessertes, prix des billets, confort des rames, parcours en bout de ligne, types d'usagers, rentabilité, évolution du modèle économique, concurrence avec l'avion et la voiture. Il s'attache aussi aux gares TGV : positionnement, aménagement du territoire, villes perdantes, pressions des élus, rôle économique, connexions avec le réseau classique, effets d'images.”

Jean-François Troin

À NOTER...

... l'étude sur le harcèlement sexiste dans les transports publics réalisée par Christiane Dupart en 2016. Un an après l'avis rendu par le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh), qui établissait que 100 % des femmes avaient déjà été victimes de harcèlement dans les transports en commun, la FNAUT s'est intéressée à ce problème qui constitue une entrave réelle à la mobilité et à l'accès aux services de transports publics, sachant qu'une majorité des utilisateurs des transports publics sont des femmes. Cette étude consiste en l'analyse des résultats de l'enquête (6 200 questionnaires), la présentation d'un état du droit et des actions publiques sur la question, ainsi que la présentation de solutions pour lutter contre le harcèlement.



Une fédération indépendante

*Une écoute
et une ouverture au dialogue*

Une expertise de près de 40 ans

Une gouvernance collégiale

*Une présence sur le territoire français
via des FNAUT régionales*

*Une représentation européenne
via la présidence de la Fédération
européenne des voyageurs*

*Une réflexion globale et à long terme
sur les questions environnementales,
techniques, géographiques,
financières, économiques,
sociologiques, institutionnelles
et politiques*



FÉDÉRATION NATIONALE
DES ASSOCIATIONS D'USAGERS DES TRANSPORTS

32, rue Raymond Losserand - 75014 Paris - France

 +33 (0)1 43 35 02 83  contact@fnaut.fr

   www.fnaut.fr